



ENTRÉE EN CLASSE DE QUATRIÈME Section Internationale Britannique

Votre enfant est actuellement en Cinquième Section Internationale Britannique, vous allez l'inscrire en classe de de **Quatrième Section Internationale Britannique** pour la rentrée 2022 au Lycée français Jean-Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires que votre enfant suivra en 4ème :



: Cours le mercredi après-midi possible

Enseignements communs Section Internationale Britannique
Français
Mathématiques
Langue et littérature anglaises
Deuxième langue vivante
Histoire-géographie – éducation civique (en français et en anglais)
Sciences et techniques : - Sciences de la Vie et de la Terre - Physique et chimie - Technologie
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale
Éducation physique et sportive
AP (Accompagnement Personnalisé) : - Français - Mathématiques

Toute question concernant la SI britannique est à poser par mail à : james.titheridge@lyceefrançais.be

Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes et certaines options ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF)

Les enseignements facultatifs se déroulent en dehors de la grille, après 16h30.

Les élèves qui avaient commencé LCA en 5^{ème} le poursuivent et ne peuvent pas choisir de LVC, je n'ai pas de choix à faire dans la case Option 1 Si ce choix n'est pas conforme à la règle énoncée, une correction automatique sera faite par l'établissement.

Je peux choisir de commencer une LVC : Votre enfant ne suit pas l'enseignement du latin en 5^{ème}, il peut choisir de commencer une troisième langue vivante (3h) : **enseignement en dehors de la grille, après 16h30.**

Choisir dans la case Option 1 :

ou	« Allemand LVC (après 16h30)»
ou	« Chinois LVC (après 16h30)»
ou	« Espagnol LVC (après 16h30)»
ou	« Néerlandais LVC (après 16h30)»



: l'ouverture d'un enseignement dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier votre choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.

Je peux choisir le théâtre : enseignement en dehors de la grille, après 16h30.

Choisir dans la case Option 2 :

Théâtre (après 16h30)
